

Dossier de demande de subvention

Pour les associations qui souhaitent demander une subvention à la Ville, le dossier de demande est disponible sur le site service-public.fr.

Pour l'année 2018

Il est à fournir au service de la vie associative complété directement à l'Hôtel de Ville ou par mail à jeunesse.sport@ville-grand-quevilly.fr avant le 5 novembre 2018.

contact

Service sport et vie associative

Coordonnées :

- 02 35 68 93 64
- Esplanade Tony Larue